



Assemblée générale

Distr. limitée
27 mars 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Cinquième Commission

Point 111 de l'ordre du jour

**Examen de l'efficacité du fonctionnement
administratif et financier de
l'Organisation des Nations Unies**

Projet de décision présenté par le Président

Décision concernant certaines questions

L'Assemblée générale décide, sur la recommandation de la Cinquième Commission, de reporter à la deuxième partie de la reprise de sa cinquante-septième session l'examen des points suivants de l'ordre du jour et celui des documents y relatifs :

Points 111 et 118

*Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier
de l'Organisation des Nations Unies*

Gestion des ressources humaines

Rapport du Secrétaire général sur le personnel fourni à titre gracieux par des gouvernements et d'autres entités¹;

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le personnel fourni à titre gracieux par des gouvernements et d'autres entités²;

Point 112

Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

Rapport du Secrétaire général sur les conditions de voyage par avion³;

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Les dépenses d'appui relatives aux activités extrabudgétaires dans les organisations du système des Nations Unies⁴ »;

¹ A/57/721.

² A/57/735.

³ A/57/485.

⁴ A/57/442.



Note du Secrétaire général communiquant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Les dépenses d'appui relatives aux activités extrabudgétaires dans les organisations du système des Nations Unies⁵ »;

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Les dépenses d'appui relatives aux activités extrabudgétaires dans les organisations du système des Nations Unies⁶ ».

⁵ A/57/442/Add.1

⁶ A/57/434, par. 5 et 6.